

No. 183.

2de Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

BILL.

Acte pour amender les lois de cette province
qui règlent le taux de l'intérêt et pour
prévenir l'usure en fixant le taux de l'in-
térêt à six pour cent par année.

Reçu, et lu pour la première fois, mardi, 22
mars 1859.

Seconde lecture, jeudi, 24 mars 1859.

M. BOURASSA.

TORONTO:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.